



Seine et Yvelines
Numérique

2021-CSSYN-104-2

Délibération affichée, rendue exécutoire,
après transmission au Contrôle de Légalité le : 17 décembre
2021
AR n° 078-200062248-20211215-lmc1116311-BF-1-1

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Lancement d'une offre et création associée d'un poste

Le 15 décembre 2021, le Comité Syndical de Seine-et-Yvelines Numérique s'est réuni par voie dématérialisée sur convocation du Président du Comité syndical adressée le jeudi 9 décembre 2021.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Seine-et-Yvelines Numérique,

Vu le projet de rapport

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE le lancement d'une offre cybersécurité

La présente décision peut être attaquée par la voie d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication suivant les articles R. 421-1 et R. 421-2 du Code de justice administrative.

Président du Comité Syndical
Seine-et-Yvelines Numérique

Bertrand COQUARD

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**Lancement d'une offre et création associée d'un poste**

Président de séance : Monsieur Bertrand COQUARD

Présents : 13

Mme Cécile DUMOULIN, M. Benoit POUYET, M. Julien CHAMBON, M. Daniel COURTES, Mme Ghislaine HAUETER, M. Thomas LAM, Mme Anne HERY LE PALLEC, Mme Jean-Louis FLORES, Mme Sonia BRAU, M. Bruno CORADETTI, M. Dominique TURPIN, M. Bertrand COQUARD, Mme Nathalie LEANDRI.

Pouvoir : 3

M. Francois GARAY à Mme Nathalie LEANDRI, Mme Nathaly LEDERMAN à M. Daniel COURTES, M. Laurent RICHARD à Mme Anne HERY LE PALLEC.

Absent excusé : 1

M. Denis BOULANGER.

Le calcul du quorum s'établit comme suit :

Compétence	Membres	Quorum	Présents ou Représentés
Administration Générale	23	12	16

Adopté à l'unanimité